



CDEN du 16 novembre 2023

Madame la Directrice académique, Madame la Vice-Présidente, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Il y a trois ans, M. Samuel Paty était assassiné pour avoir voulu enseigner la liberté d'expression.

Le meurtre de M. Dominique Bernard, professeur de lettres dans un collège d'Arras, et les blessures graves de plusieurs autres de ses collègues sont une tragédie qui nous a tous touchés profondément et nous montre qu'il faut rester vigilants envers toute forme d'obscurantisme. En effet, au-delà de la personne de M. Bernard, c'est bien l'ensemble de l'Éducation Nationale qui était visée.

Nombre de conseil locaux FCPE se sont associés à la peine de ses proches et ont manifesté leur soutien aux équipes pédagogiques.

Nous souhaitons toutefois alerter sur les tentations de récupération politiques (prise de parole angoissantes d'élus devant des enfants en écoles élémentaires) ou risque de surenchère sécuritaire (fouilles de sacs dans les établissements scolaires). Il importe tout en prenant en compte ces questions importantes de sécurité, de préserver un climat apaisé.

Nous rappelons par ailleurs que la FCPE Gironde mène des actions sur la question de la Laïcité avec notamment la mise à disposition d'une exposition dédiée pouvant servir d'appui pour des actions d'information et de sensibilisation dans les établissements.

Nous aborderons ensuite quatre sujets qui nous préoccupent.

Point sur la lutte contre le harcèlement scolaire

La FCPE est depuis longtemps très attentive à la lutte contre le harcèlement scolaire. Les annonces et les mesures prises en cette rentrée par le Ministère de l'Éducation Nationale ont montré à quel point ce fléau était pris au sérieux, avec beaucoup de pertinence et de fermeté.

Nous souhaitons que ces différentes campagnes de sensibilisation puissent inciter les établissements où le programme pHARe peine à s'installer à donner un coup d'accélérateur dans la constitution et surtout la formation des équipes ressource.

En effet, dans de nombreux collèges et lycées, les élèves ambassadeurs ne sont pas encore désignés, et les enseignants autres que les 2, 3, 4 ou 5 qui ont accès aux formations académiques sont trop peu nombreux pour gérer les cas, avérés ou non, de harcèlement.

Qu'en est-il de la formation des équipes pédagogiques dans leur ensemble ? Les enseignants référents ont-ils toujours le temps et les moyens de former leurs collègues ? Ce sont l'ensemble des équipes pédagogiques qui doivent être formées !

Nous déplorons que ce travail, qui pourrait être facilité par les infirmiers et infirmières scolaires, psys EN, médecins scolaires, soit desservi par le fait qu'ils soient de moins en moins présents dans les établissements.

Dans le contexte actuel, particulièrement anxiogène pour les enfants et leurs familles, nous nous permettons de souligner deux points de vigilance.

D'abord, les parents sont trop peu souvent associés au programme pHARe. Dans la majorité des cas, les chefs d'établissement se contentent d'informer les parents des modalités de mise en œuvre du programme. Or, nous savons bien que le rôle des parents est fondamental dans les affaires de harcèlement, que ce soit du côté des élèves harcelés ou harceleurs. L'association des parents au programme pHARe ne peut se résoudre à une simple information. Nous attendons beaucoup des actions qui vont être mises en place cette année. Par exemple, ne serait-il pas possible de désigner des parents référents au sein des associations de parents d'élèves pour les associer aux équipes ressource ? De nombreux conseils locaux FCPE jouent déjà ce rôle de médiation et d'alerte, et ce depuis bien avant la mise en place du programme pHARe. Nous

pouvons d'ailleurs mettre à la disposition des établissements qui en feraient la demande une autre exposition sur le harcèlement scolaire, à destination des élèves, de leurs familles et des équipes éducatives. Cette exposition a déjà été installée avec succès dans certains établissements du département.

Ensuite, la multiplication des conseils de discipline au motif de « harcèlement » nous inquiète et pourrait être, à notre sens, un constat d'échec. De nombreuses équipes PHARe sont pilotées par des chefs d'établissement, qui sont alors partie prenante dans la prévention du harcèlement et dans les sanctions prononcées. La mise en sécurité des élèves harcelés est bien sûr une priorité. Mais l'exclusion systématique des élèves harceleurs, voulue par le Ministère de l'Éducation Nationale, ne fait que déplacer le problème d'un établissement à un autre. Sans mesures effectives de prévention et surtout sans accompagnement psycho-social des élèves harceleurs, le harcèlement scolaire ne saurait décroître.

Restauration scolaire

Depuis plusieurs mois maintenant, les prix des produits de consommation du quotidien augmentent sans cesse. En mai 2023, une étude réalisée par le CRÉDOC indiquait que dans notre pays, une personne sur six ne mangeait pas à sa faim, en raison de la forte inflation sur les produits alimentaires. Ce constat, associé aux remontés terrain qui nous sont faites au sujet de la restauration scolaire - tarifs en augmentation, qualité inégale des repas d'un point de vue nutritionnel et qualitatif, diminution du nombre, de la diversité des aliments et des quantités proposées à chaque repas - nous amène à nous inquiéter des conséquences pour les élèves girondins.

Nous le savons toutes et tous, l'importance de la qualité des repas et de l'aspect social de la restauration scolaire dans la construction physique et psychologique de l'adulte de demain est fondamentale. Il faut que du respect, du bon sens et de l'attrait reviennent dans les cantines scolaires ! Seul un état des lieux comparé avec les années précédentes, du primaire au lycée, à l'échelle du territoire, pourrait permettre de comprendre la situation et inciter à mettre en œuvre de bonnes pratiques. Aussi nous vous demandons si une étude, photographie de la fréquentation de la demi-pension par établissement et zone géographique, mise en lien avec les IPS moyens de secteur, pourrait être mise en place.

La cantine scolaire, lieu de mixité et d'intégration sociale, doit être accessible à tous les enfants. Elle doit assurer l'aspect nutritionnel des repas tant en termes de qualité que de quantité ! L'éducation au goût et à une alimentation saine et équilibrée fait partie des missions de l'École.

Absence de remplacement de professeurs

Le défaut de remplacement des professeurs absents, tant du point de vue des heures que de la qualité des enseignements dispensés, devient ubuesque.

Les situations de crise se multiplient, dans le premier comme dans le second degré !

Des vacataires recrutés à la va-vite, peu ou mal formés, sont placés devant les élèves du jour au lendemain, ne résistent pas à la pression et abandonnent purement et simplement leur poste. Certaines classes voient défiler des remplaçants qui sont envoyés du jour au lendemain dans d'autres établissements alors que le besoin est toujours présent... et sont alors remplacés par un autre professeur remplaçant ! Dans certaines matières, dans certains collèges et lycées, des classes entières sont sans enseignant depuis le début de l'année.

Comment assurer une réelle continuité pédagogique et comment faire pour rattraper toutes ces heures d'enseignement perdues ?

Les conséquences de l'absence de remplacement de professeurs sont vertigineuses en terminale. Le décalage des épreuves du baccalauréat et les nouvelles modalités de sélection dans Parcoursup donnent une importance capitale aux notes de contrôle continu. L'absence de moyenne pour une matière pendant tout un trimestre ou les moyennes composées d'une ou deux notes ne sauraient rendre compte du niveau des élèves, de leur maîtrise des savoirs ou de leur progression. Dans certains cas, Parcoursup sera donc alimenté en mars par des notes de contrôle continu basées sur des enseignements non dispensés...

Ce baccalauréat qui dans les faits, devient 100% local, devient criant d'inégalités de notation et d'inégalités sociales et territoriales d'un lycée à un autre. Bien des projets d'orientation seront malmenés, empêchés ou tout simplement abandonnés. C'est inacceptable.

La valeur des notes du contrôle continu étant impossible à objectiver, certains acteurs de l'enseignement supérieur ont déjà fait connaître leur intention de recréer des procédures de sélection avec concours. Comment le leur reprocher ? Soucieux de la qualité des formations qu'ils dispensent, et des débouchés qu'ils offrent à leurs étudiants, ils sont conscients comme nous de l'hétérogénéité des situations et de l'impossibilité à se référer à des évaluations peu fiables.

Les places vont être encore plus chères et la surcharge de travail d'autant plus lourde pour la préparation de multiples « concours ». Ne parlons pas du bien-être des élèves et de leurs familles ! Ces non-remplacements amplifient l'extrême pression dans laquelle les élèves sont placés toute l'année et les enseignants vont devoir faire face encore davantage à la pression des familles, des élèves, sur chaque note.

De la petite section à la Terminale, le non remplacement des enseignants contribue à la dégradation générale du climat scolaire !

Alerte sur la montée de l'intolérance

Nous demandons enfin qu'une attention particulière associée à une fermeté extrême soit portée sur les manœuvres de plus en plus fréquentes de contestation des programmes et actions pédagogiques.

Nous constatons, hélas, à travers les remontés de terrain, une montée en puissance d'agissements de collectifs qui n'ont d'autres buts que de semer la discorde, la peur, l'ignorance et l'intolérance autour ou au sein des établissements scolaires. Les enseignants, les enseignements et les interventions des associations qui épaulent la lutte contre les LGBTphobies, l'éducation à la vie sexuelle et affective, les droits des personnes migrantes, et tout ce qui a trait à la dignité humaine et à la laïcité, doivent être maintenues, soutenues et renforcées.

Ne laissons pas, ne laissez pas les jeunes générations basculer dans l'ignorance à la merci de manipulateurs qui déforment les faits et attisent les conflits et les haines qui agitent notre société.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, la FCPE réitère ses demandes : nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.

Nous vous remercions pour votre attention.

La FCPE 33